

DELIBERATION

N° 2010-126 du 18 novembre 2010

**OBJET : COOPERATION TRANSFRONTALIERE
Participation au projet INTERREG IV -
Gateway Alpino**

Rapporteur : M. Guy HERMITTE

Le 18 novembre 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 10 novembre 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 jusqu'à la délibération n° 2010-119
30 à partir de la délibération n° 2010-120

Nombre de pouvoirs : 6.

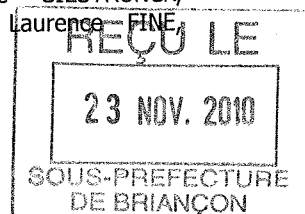
Nombre de votes : 35 jusqu'à la délibération n° 2010-119
36 à partir de la délibération n° 2010-120

M. Edmond CADET est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Laëticia CODURI, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2010-120) M. Philippe SEZANNE, M. Marc FAURE BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Michel RICCI, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Pierre LEROY, M. Roger PERINET, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, M. Bernard COLOMBAN.

Avaient donné pouvoir :

M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
Mme Corinne MEYER à M. Gérard FROMM
M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC à M. Alain FARDELLA
Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE
M. Philippe STOCKLI à M. Philippe MARIACHER



Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-27-10 en date du 27 janvier 2010 portant compétence en matière de coopération transfrontalière,

Vu, le programme d'initiative communautaire INTERREG IV 2007/2013, volet A, ALCOTRA

Vu, la Charte de Coopération transfrontalière des structures intercommunales des Hautes Vallées signée en décembre 2000,

Vu la délibération n°6 A en date du 10 décembre 2001, portant engagement de la démarche par la communauté de communes du Briançonnais aux différents projets,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 09 novembre 2010,

Vu l'avis de la Commission Développement Economique en date du 15 novembre 2010,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet « Gateway Alpino » et la participation de la Communauté de Communes du Briançonnais aux différentes actions,

- Autorise Monsieur le Président et Monsieur le Vice-président délégué à la Coopération Transfrontalière:

A solliciter les contreparties nationales indispensables au financement des actions, sur la base du plan de financement annexé à la présente

A signer tous les documents afférents au projet, de nature technique, administrative ou financière.

- Décide de s'engager financièrement dans la réalisation de cette action, à hauteur des montants spécifiés dans le plan de financement susmentionné

- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets primitifs 2011 et 2012.

Projet			Participation C.C.B. <i>Répartie sur les exercices 2011 et 2012</i>	
Titre	Objet	Coût total €	%	Montant €
Transport : Alpino	Gateway <i>Etude et préconisations pour un système de transport transfrontalier intégré</i>	80.000 €	20	16.000 € au titre de l'autofinancement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président



Alain FARDELLA



22 NOV. 2010

Date dépôt S.P. :

23 NOV. 2010

Date affichage :